EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **22 juin 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt deux juin deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL,**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Pierre MIQUEL, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Monsieur Alain LAFFONT
Madame Patricia GUILHOT demande une interruption de séance qui est accordée par M. le Maire à 18 h 20.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 30 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (questions n°2 et n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour les questions n°2 et n°3.
Madame Dominique ROGUE-SALLARD arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Nicolas BONNET)
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Christophe BERTUCAT)
Madame Marion CANALES arrive avant le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Mme Nicaise JOSEPH)
M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3
Monsieur Alparslan COSKUN quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et laisse pouvoir à Madame Patricia GUILHOT
Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°16 et laisse pouvoir à Madame Cécile AUDET

Rapport Vœu A

VOEU DÉPOSÉ PAR LES GROUPES : COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN - FRONT DE GAUCHE, FRANCE INSOUMISE ET EUROPE ECOLOGIE LES VERTS RELATIF À LA COOPÉRATIVE AGRICOLE EL SANABEL

15 élus n'ont pas pris part au vote.

Rapporteur : Madame Nicole PRIEUX

En 2006, près de Hébron, un groupe d'agriculteurs palestiniens, las de voir leur raisin bloqué et pourrir aux barrages israéliens, décide de le transformer en jus commercialisable. C'est le début d'une histoire de résistance sociale, économique, politique et civile …

Autrefois, dans ce petit morceau de Palestine, on gagnait sa vie normalement. Mais le ver était déjà dans le fruit. Suite aux accords d'Oslo et à l'Intifada, Israël frappe de plus en plus fort, multipliant les checkpoints, bloquant les routes. 2006 est une année catastrophique. 60 % du raisin perdu. Les routes bloquées, le raisin a pourri dans les camions ou n'a pas été récolté. Fallait-il encore cultiver ? Fallait-il rester ?

Des paysans se serrent alors les coudes. L'idée : faire du jus de raisin pour ne rien perdre en cas de problème. Une petite unité de jus de raisin pasteurisé à la main démarre, sans produits chimiques bien sûr. Ils expérimentent. À partir de là, le petit groupe de coopérateurs commence à travailler le produit, à mélanger les variétés, selon les taux d'acidité ou de sucre, pour satisfaire tous les goûts. La coopérative grandit. 365 agriculteurs en bénéficient. Un terrain est acheté. Bientôt, un bâtiment de 480 m2 sort de terre. Reste à l'équiper en pressoirs, en équipements de filtration, pasteurisation...

La coopérative est soutenue par de nombreuses associations qui ont été alertés sur de récentes exactions de colons israéliens ces derniers jours. A deux reprises, des colons ont coupé 300 puis 700 ceps de vignes . Ces destructions ont été commises dans les vallées de Walo Qaboun et Merjameh, à seulement 300 mètres des miradors de l'armée israélienne qui ferme les yeux sur ces saccages.

La coopérative AL SANABEL bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement et de nombreuses collectivités française dont la ville de Clermont-Ferrand.

Le conseil municipal de Clermont-Ferrand demande au Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères :

- d'intervenir auprès du gouvernement israélien pour dénoncer ces pratiques odieuses qui visent indirectement les efforts de la Coopération française

- de demander aux autorités israéliennes de faire cesser de tels actes et d'exiger réparation de ces méfaits par les auteurs

- de prendre des sanctions concrètes si ces autorités ne réparaient pas.

DELIBERATION

Le vœu est adopté à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 JUIL. 2018

Le Maire,

Olivier BIANCHI